

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE
TRÈS-SAINT-RÉDEMPTEUR**

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la municipalité de Très-Saint-Rédempteur du **12 janvier 2021 à 20h00**, sous la présidence de Madame Julie Lemieux, mairesse. Le conseil siège par voie de vidéoconférence en raison des directives gouvernementales liées à la pandémie de COVID-19. La séance est enregistrée.

Étaient présents les conseillers : M. Steven Strong-Gallant
Mme Isabelle Paré
M. Réjean Sauvé
Mme Aline Nault
M. Alexandre Zalac

Était absent le conseiller : M. Willy Mouzon (*problèmes techniques avec la vidéoconférence*)

Madame Fanny Grosz, directrice générale et secrétaire-trésorière, assiste à la vidéoconférence et agit comme secrétaire d'assemblée.

Chacune des personnes présentes par voie de vidéoconférence s'est identifiée individuellement.

Avant de débiter la séance, Madame la mairesse souhaite la bienvenue aux conseillers.

01-01-21
Ouverture de la séance

Le quorum étant atteint, Madame Julie Lemieux, mairesse, ouvre la séance du 12 janvier 2021 à 20h08.

02-01-21
Adoption de l'ordre du jour

Il est résolu d'adopter l'ordre du jour tel que présenté :

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 08 décembre 2020
4. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 08 décembre 2020

ADMINISTRATION

5. Adoption du règlement 247-2021 relatif aux taux de taxes de l'année 2021
6. Dépôt d'un rapport concernant l'application du règlement sur la gestion contractuelle en 2020

LOISIRS ET CULTURE

7. Nomination d'un représentant de la municipalité auprès de *Très-Saint-Rédempteur en action* pour l'année 2021
8. Approbation d'une entente avec la ville de Rigaud pour le camp de jour en 2021
9. Réception de soumissions dans le cadre de l'appel d'offres pour le remplacement de la salle mécanique du centre socioculturel

FINANCES

10. Approbation des comptes payés et à payer
11. Autorisation de paiement de factures

GESTION DU TERRITOIRE

12. Acceptation de l'offre de service 2021 en sécurité civile
13. Mandat à Infrastructel pour les services d'un inspecteur
14. Mandat à Infrastructel pour des révisions règlementaires
15. Renouvellement de l'entente avec l'ARTM pour 2021 et 2022
16. Avis de motion et adoption du projet de règlement 249-2021 modifiant le règlement sur les dérogations mineures 93-8

CORRESPONDANCE

POINTS D'INFORMATION

PÉRIODE DE QUESTIONS

17. Levée de l'assemblée

		POUR	CONTRE
Mairesse	Julie Lemieux		
Conseiller siège #1	Steven Strong-Gallant	X	
Conseillère siège #2	Isabelle Paré	X	
Conseiller siège #3	Réjean Sauvé	X	
Conseillère siège #4	Aline Nault	X	
Conseiller siège #5	Alexandre Zalac	X	
Conseiller siège #6	Willy Mouzon		ABSENT

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

03-01-21

Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 08 décembre 2020

CONSIDÉRANT QU'une copie du procès-verbal de la séance extraordinaire du 08 décembre 2020 a été remise à chaque membre du Conseil au moins 72 heures avant la présente séance et que tous les conseillers présents déclarent l'avoir lu, une dispense de lecture est accordée.

IL EST RÉSOLU,

QUE le procès-verbal de la séance extraordinaire du 08 décembre 2020 soit approuvé tel que présenté.

		POUR	CONTRE
Mairesse	Julie Lemieux		
Conseiller siège #1	Steven Strong-Gallant	X	
Conseillère siège #2	Isabelle Paré	X	
Conseiller siège #3	Réjean Sauvé	X	
Conseillère siège #4	Aline Nault	X	
Conseiller siège #5	Alexandre Zalac	X	
Conseiller siège #6	Willy Mouzon		ABSENT

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

04-01-21

Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 08 décembre 2020

CONSIDÉRANT QU'une copie du procès-verbal de la séance ordinaire du 08 décembre 2020 a été remise à chaque membre du Conseil au moins 72 heures avant la présente séance et que tous les conseillers présents déclarent l'avoir lu, une dispense de lecture est accordée.

IL EST RÉSOLU,

QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du 08 décembre 2020 soit approuvé tel que présenté.

		POUR	CONTRE
Mairesse	Julie Lemieux		
Conseiller siège #1	Steven Strong-Gallant	X	
Conseillère siège #2	Isabelle Paré	X	
Conseiller siège #3	Réjean Sauvé	X	
Conseillère siège #4	Aline Nault	X	
Conseiller siège #5	Alexandre Zalac	X	
Conseiller siège #6	Willy Mouzon		ABSENT

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

ADMINISTRATION

05-01-21

Adoption du règlement 247-2021 relatif aux taux de taxes de l'année 2021

CONSIDÉRANT QU'un avis de motion a été donné à la séance du 08 décembre 2020 avec dépôt du projet de règlement ;

IL EST RÉSOLU,

QUE le règlement numéro 247-2021 relatif aux taux de taxes de l'année 2021 soit adopté tel que présenté.

		POUR	CONTRE
Mairesse	Julie Lemieux		
Conseiller siège #1	Steven Strong-Gallant	X	
Conseillère siège #2	Isabelle Paré	X	
Conseiller siège #3	Réjean Sauvé	X	
Conseillère siège #4	Aline Nault	X	
Conseiller siège #5	Alexandre Zalac	X	
Conseiller siège #6	Willy Mouzon		ABSENT

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

Dépôt d'un rapport concernant l'application du règlement sur la gestion contractuelle en 2020

Madame Fanny Grosz, directrice générale, atteste que l'application du règlement numéro 238-2019 sur la gestion contractuelle n'a soulevé aucune problématique ou situation particulière en 2020.

LOISIRS ET CULTURE

06-01-21

Nomination d'un représentant de la municipalité auprès de *Très-Saint-Rédempteur en action* pour l'année 2021

CONSIDÉRANT la résolution 11-01-20 nommant M. Willy Mouzon, conseiller municipal délégué aux loisirs, comme représentant de la Municipalité pour assister aux réunions du Conseil d'administration de l'OBNL *Très-Saint-Rédempteur en action* et y agir en tant qu'observateur et conseiller sur les questions relatives à la relation entre la Municipalité et l'OBNL en 2020 ;

CONSIDÉRANT le renouvellement de l'entente avec *Très-Saint-Rédempteur en action* pour l'année 2021 et la nécessité de nommer un nouveau représentant de la Municipalité pour l'année 2021 ;

CONSIDÉRANT la candidature de M. Willy Mouzon ;

IL EST RÉSOLU,

DE NOMMER M. Willy Mouzon comme représentant de la Municipalité auprès de l'OBNL *Très-Saint-Rédempteur en action* pour l'année 2021.

		POUR	CONTRE
Mairesse	Julie Lemieux		
Conseiller siège #1	Steven Strong-Gallant	X	
Conseillère siège #2	Isabelle Paré	X	
Conseiller siège #3	Réjean Sauvé	X	
Conseillère siège #4	Aline Nault	X	
Conseiller siège #5	Alexandre Zalac	X	
Conseiller siège #6	Willy Mouzon		ABSENT

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

07-01-21

Approbation d'une entente avec la ville de Rigaud pour le camp de jour en 2021

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Très- Saint-Rédempteur n'offre pas de service de camp de jour ;

CONSIDÉRANT QUE la ville de Rigaud propose d'accueillir les enfants de Très-Saint-Rédempteur sous condition de la signature d'une entente ;

CONSIDÉRANT QUE cette entente prévoit les conditions monétaires relatives aux demandes d'accompagnement pour les enfants en situation de handicap ;

CONSIDÉRANT QUE les conseillers municipaux ont pris connaissance de la proposition d'entente faite par la ville de Rigaud ;

IL EST RÉSOLU,

D'APPROUVER l'entente proposée par la ville de Rigaud pour l'accueil des enfants de Très-Saint-Rédempteur au camp de jour 2021,

D'AUTORISER la mairesse Julie Lemieux et la directrice générale Fanny Grosz à signer ladite entente ainsi que tout document afférent.

		POUR	CONTRE
Mairesse	Julie Lemieux		
Conseiller siège #1	Steven Strong-Gallant	X	
Conseillère siège #2	Isabelle Paré	X	
Conseiller siège #3	Réjean Sauvé	X	
Conseillère siège #4	Aline Nault	X	
Conseiller siège #5	Alexandre Zalac	X	
Conseiller siège #6	Willy Mouzon		ABSENT

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

08-01-21

Réception d'une soumission dans le cadre de l'appel d'offres pour le remplacement de la salle mécanique du centre socio-culturel

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a procédé à la publication d'un appel d'offres sur SEAO pour obtenir des soumissions pour le remplacement de la salle mécanique du centre socio-culturel ;

CONSIDÉRANT QUE deux soumissions ont été reçues :

- « Groupe MEAS inc. » : 673 810,00 \$ (taxes en sus)
- « Les Constructions B. Martel inc. » : 824 000,00 \$ (taxes en sus)

CONSIDÉRANT QUE les prix proposés dépassent largement l'estimatif des travaux qui avait été établi dans le cadre de la préparation du projet ;

CONSIDÉRANT QUE le conseil estime que le prix proposé est trop élevé par rapport aux travaux à réaliser et dépasse le budget prévisionnel de la municipalité ;

IL EST RÉSOLU,

DE REJETER toutes les soumissions reçues,

DE MANDATER la mairesse et la directrice générale pour poursuivre les discussions avec les ingénieurs en charge du projet afin d'essayer de trouver des solutions alternatives.

		POUR	CONTRE
Mairesse	Julie Lemieux		
Conseiller siège #1	Steven Strong-Gallant	X	
Conseillère siège #2	Isabelle Paré	X	
Conseiller siège #3	Réjean Sauvé	X	
Conseillère siège #4	Aline Nault	X	
Conseiller siège #5	Alexandre Zalac	X	
Conseiller siège #6	Willy Mouzon		ABSENT

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

FINANCES

Certificat de disponibilité de crédit

Je soussignée, Fanny Grosz, certifie par les présentes que la municipalité de Très-Saint-Rédempteur a les fonds nécessaires au paiement des dépenses décrites ci-dessous pour le mois de janvier 2021.

09-01-21

Approbation des comptes payés et à payer

CONSIDÉRANT QUE les crédits budgétaires nécessaires pour couvrir les dépenses suivantes sont disponibles ;

IL EST RÉSOLU d'approuver et de payer les comptes suivants :

Chèques nos C2000205 à C2100013	44 888,05 \$
Paiement AccèsD L2000206 à L2100018	39 376,95 \$
Chèques de salaires nos D2000202 à D2100002	12 249,28 \$
GRAND TOTAL	<u>96 514,28 \$</u>

		POUR	CONTRE
Mairesse	Julie Lemieux		
Conseiller siège #1	Steven Strong-Gallant	X	
Conseillère siège #2	Isabelle Paré	X	
Conseiller siège #3	Réjean Sauvé	X	
Conseillère siège #4	Aline Nault	X	
Conseiller siège #5	Alexandre Zalac	X	
Conseiller siège #6	Willy Mouzon		ABSENT

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

10-01-21

Autorisation de paiement de factures

IL EST RÉSOLU,

D'AUTORISER le paiement des factures suivantes :

- facture numéro 79036 de Infrastructel d'un montant de 3 879,10 \$ (taxes en sus) ;
- un montant de 178,50 \$ à M. Michel Brazeau pour les travaux de remplissage de nids-de-poule en décembre 2020.

		POUR	CONTRE
Mairesse	Julie Lemieux		
Conseiller siège #1	Steven Strong-Gallant	X	
Conseillère siège #2	Isabelle Paré	X	
Conseiller siège #3	Réjean Sauvé	X	
Conseillère siège #4	Aline Nault	X	
Conseiller siège #5	Alexandre Zalac	X	
Conseiller siège #6	Willy Mouzon		ABSENT

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

GESTION DU TERRITOIRE

11-01-21

Acceptation de l'offre de service 2021 en sécurité civile

CONSIDÉRANT l'offre de service proposée par la ville de Rigaud pour l'année 2021 en matière de sécurité civile ;

CONSIDÉRANT QUE cette offre s'inscrit dans le cadre de l'entente multimunicipale entre la municipalité de Très-Saint-Rédempteur, le village de Pointe-Fortune et la ville de Rigaud ;

CONSIDÉRANT QUE la participation financière de la municipalité de Très-Saint-Rédempteur est estimée à 5 165,24 \$, excluant les frais de formation(s) ;

IL EST RÉSOLU,

D'ACCEPTER l'offre de service 2021 en sécurité civile telle que proposée par la ville de Rigaud.

		POUR	CONTRE
Mairesse	Julie Lemieux		
Conseiller siège #1	Steven Strong-Gallant	X	
Conseillère siège #2	Isabelle Paré	X	
Conseiller siège #3	Réjean Sauvé	X	
Conseillère siège #4	Aline Nault	X	
Conseiller siège #5	Alexandre Zalac	X	
Conseiller siège #6	Willy Mouzon		ABSENT

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

12-01-21

Mandat à Infrastructel pour les services d'un inspecteur

CONSIDÉRANT QUE l'inspectrice en urbanisme et en environnement de la municipalité a donné sa démission en décembre 2020 ;

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu de la remplacer au plus vite pour permettre la continuité du service de l'urbanisme ;

IL EST RÉSOLU,

D'ACCEPTER l'offre de service de la firme Infrastructel pour la fourniture des services d'un inspecteur,

QUE la durée du mandat soit de trois mois, à raison de deux journées de prestation par semaine (15 heures), au taux de 60,00 \$ de l'heure (plus taxes). Le temps de déplacement de la ressource est facturable, ainsi que le kilométrage (0,57 \$ du kilomètre).

		POUR	CONTRE
Mairesse	Julie Lemieux		
Conseiller siège #1	Steven Strong-Gallant	X	
Conseillère siège #2	Isabelle Paré	X	
Conseiller siège #3	Réjean Sauvé	X	
Conseillère siège #4	Aline Nault	X	
Conseiller siège #5	Alexandre Zalac	X	
Conseiller siège #6	Willy Mouzon		ABSENT

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

13-01-21

Mandat à Infrastructel pour des révisions réglementaires

CONSIDÉRANT QUE le conseil souhaite procéder à la révision de différents règlements d'urbanisme ;

IL EST RÉSOLU,

DE DONNER le mandat à la firme Infrastructel pour procéder à ces révisions réglementaires, suivant l'offre de service signée en mars 2019.

		POUR	CONTRE
Mairesse	Julie Lemieux		
Conseiller siège #1	Steven Strong-Gallant	X	
Conseillère siège #2	Isabelle Paré	X	
Conseiller siège #3	Réjean Sauvé	X	
Conseillère siège #4	Aline Nault	X	
Conseiller siège #5	Alexandre Zalac	X	
Conseiller siège #6	Willy Mouzon		ABSENT

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

14-01-21

Renouvellement de l'entente avec l'ARTM pour 2021 et 2022

CONSIDÉRANT la résolution 261-10-19 du 08 octobre 2019 par laquelle le conseil acceptait l'entente relative au transport adapté hors du territoire de l'Autorité régionale de transport métropolitain (ARTM) pour l'année 2020 ;

CONSIDÉRANT la proposition de renouvellement de l'entente pour les années 2021 et 2022 avec une indexation de 2 % sur les contributions municipales ;

IL EST RÉSOLU,

D'ACCEPTER le renouvellement de l'entente relative au transport adapté hors du territoire de l'ARTM pour les années 2021 et 2022,

D'AUTORISER la mairesse Julie Lemieux et la directrice générale Fanny Grosz à signer ladite entente.

		POUR	CONTRE
Mairesse	Julie Lemieux		
Conseiller siège #1	Steven Strong-Gallant	X	
Conseillère siège #2	Isabelle Paré	X	
Conseiller siège #3	Réjean Sauvé	X	
Conseillère siège #4	Aline Nault	X	
Conseiller siège #5	Alexandre Zalac	X	
Conseiller siège #6	Willy Mouzon		ABSENT

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

15-01-21

Avis de motion et adoption du projet de règlement 249-2021 modifiant le règlement sur les dérogations mineures 93-8

Avis de motion est donné par Julie Lemieux, mairesse, qu'à une prochaine séance ordinaire du conseil, il sera adopté le règlement 249-2021 modifiant le règlement sur les dérogations mineures 93-8.

CONSIDÉRANT QUE le projet de règlement numéro 249-2021 a été présenté aux conseillers ;

IL EST RÉSOLU,

QUE le projet de règlement 249-2021 soit adopté tel que présenté ;

QUE la directrice générale soit chargée d'organiser la consultation publique nécessaire avant l'adoption de ce règlement.

		POUR	CONTRE
Mairesse	Julie Lemieux		
Conseiller siège #1	Steven Strong-Gallant	X	
Conseillère siège #2	Isabelle Paré	X	
Conseiller siège #3	Réjean Sauvé	X	
Conseillère siège #4	Aline Nault	X	
Conseiller siège #5	Alexandre Zalac	X	
Conseiller siège #6	Willy Mouzon		ABSENT

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

CORRESPONDANCE

Aucune.

POINTS D'INFORMATION

Monsieur le conseiller Réjean Sauvé informe de la possible dissolution de Transport Soleil, probablement cet été.

Madame la mairesse Julie Lemieux souhaite une bonne année 2021 aux citoyens au nom du conseil.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question reçue pour cette séance.

16-01-21

Levée de l'assemblée

Il est proposé et résolu de lever la séance à 20h23.

		POUR	CONTRE
Mairesse	Julie Lemieux		
Conseiller siège #1	Steven Strong-Gallant	X	
Conseillère siège #2	Isabelle Paré	X	
Conseiller siège #3	Réjean Sauvé	X	
Conseillère siège #4	Aline Nault	X	
Conseiller siège #5	Alexandre Zalac	X	
Conseiller siège #6	Willy Mouzon		ABSENT

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

La séance est levée à 20h23.

Julie Lemieux, mairesse

Fanny Grosz, directrice générale
et secrétaire-trésorière

Je soussignée, Julie Lemieux, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 du Code Municipal.

Julie Lemieux, mairesse